

CONCOURS JARDINS FLEURIS

2024



Inscriptions
jusqu'au 18 mai



Renseignements au 02 40 27 51 96
www.corsept.fr

Règlement du concours

Article.1. La ville de Corsept organise un concours « Jardins Fleuris et Potagers » ouvert aux Corseptins, après inscription gratuite en Mairie. Ce concours a pour objectif de favoriser le fleurissement de la ville en complément de l'effort réalisé par la municipalité, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable.

Article.2. Ce concours est basé sur la qualité :

- De la décoration florale des jardins visibles ou non de la rue (aspect - harmonie des formes, couleurs et volumes)
- Du fleurissement (aspect technique, nombre de végétaux utilisés par rapport à la taille du jardin)
- De la propreté et des efforts faits pour l'environnement

Le jury prend en considération l'originalité et l'entretien des réalisations.

Article.3. Les participants acceptent que les photos de leur fleurissement soient utilisées sans contrepartie par la ville : diffusion dans la presse locale, newsletter, réseaux sociaux et site internet de la commune.

Article.4. Le classement s'effectue selon 2 catégories : jardin fleuri et potager. Pour les jardins non visibles de la rue, l'accès à la propriété est soumis à l'accord du propriétaire et en sa présence.

Article .5. Le jury est composé des membres de la commission « cadre de vie » et des habitants. La visite des jardins se fera en une seule fois, entre la mi-mai et la mi-juin.

Article.6. Tous les participants seront récompensés. Plusieurs lots peuvent être attribués dans chaque catégories ou aucun. Le jury peut aussi attribuer un prix spécial à une personne, inscrite ou non, pour la qualité exceptionnelle de la réalisation ou composition florale. La remise des prix sera attribuée à l'occasion du Troc' Plantes courant octobre.

Article.7. L'adhésion au concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Bulletin d'inscription au concours des Jardins Fleuris 2024

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Catégorie : Jardin fleuri Potager Inscription Jury

Bulletin à remettre en mairie ou à envoyer par mail jusqu'au 18 mai 2024
à l'adresse suivante : accueil@corsept.fr

Renseignements au 02 40 27 51 96 | www.corsept.fr

Jardinez

Jardiner sans pesticides, utiliser son propre compost comme engrais, choisir des variétés de plants bien adaptées...

C'est protéger la planète et votre santé aussi.

Quelques conseils :

- ✎ Je récupère l'eau de pluie dans des récipients afin d'arroser le jardin, sans utiliser l'eau potable.
- ✎ Je paille pour garder l'humidité du sol avec de l'écorce de pin, des copeaux de bois, du lin ou de la tonte pelouse séchées.
- ✎ Je n'arrose pas la pelouse l'été : elle redeviendra verte à l'automne avec la pluie.
- ✎ Je ne tonds pas trop ras pour qu'elle résiste mieux à la sécheresse.

malin

✎ Je composte mes déchets verts en les amassant en tas ou dans un composteur. Une fois mélangée et décomposée, cette matière organique pourra servir d'engrais naturel pour nourrir les plantes.

✎ J'utilise des plantes adaptées à mon jardin en fonction du terrain, du climat et de l'exposition. Je choisis des plantes rustiques qui consomment peu d'eau.



durable !

✎ Associez certains végétaux : les plantes aromatiques (lavande, thym, sauge etc...) exercent une certaine protection des plantes voisines contre les insectes ravageurs.

✎ Privilégier les plantes mellifères et installer des refuges pour la faune locale, les plantes mellifères attirent les abeilles et autres pollinisateurs, contribuant ainsi à la biodiversité.

✎ Choisissez des arbustes et des plantes qui offrent de la nourriture ou un abri aux oiseaux, vous créez un environnement propice à leur présence. Les oiseaux jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique.